

Rappel des documents nécessaires pour une demande d'homologation du titre de champion de France

Veillez trouver ci-dessous les pièces qui doivent constituer le dossier et qui doit parvenir en double exemplaire au Président du DCF. Il est possible de transmettre le dossier complet par internet (gain de temps et d'argent)

Copie du pedigree.

Copie du TAN.

Copie du compte rendu de lecture de dépistage de la dysplasie.

Copie du compte rendu d'analyse génétique.

Copie des commentaires du juge et du carton de CACS soit de l'exposition de championnat soit de la Nationale d'élevage.

Copies des mêmes documents pour les CACS obtenus en spéciales Dogue Allemand dont au moins l'un d'eux obligatoirement obtenu en CACIB.

Il est inutile d'expédier les pièces séparément, rien ne peut être fait sans le dossier complet et il existe un risque de perte des documents et une perte de temps inutile.